

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2025-043-CPUE IEM ST THYS
	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur pédagogique d'une unité d'enseignement en établissement médico-social
	PLACE DU POSTE	Ce poste est implanté à l'IEM St Thys, Marseille 13010 (0130962A). Les IEM ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'un handicap moteur (essentiellement infirmité motrice cérébrale) avec ou sans troubles associés.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement médico-social. Les élèves de l'IEM Saint-Thys sont majoritairement scolarisés par petits groupes au sein de l'unité d'enseignement. Si les enseignements sont en conformité avec les programmes, les retards dans les apprentissages peuvent être importants. Un partenariat avec des établissements de référence permet des temps de scolarisation en milieu ordinaire pour certains enfants ou adolescents en fonction de leur projet personnalisé de scolarisation et de leur projet personnalisé d'accompagnement
	MISSIONS	Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement. Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur pour validation. Il articule les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements. Il contribue au déroulement des parcours de formation des élèves dans l'UE, en lien avec l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en SH (participe aux ESS d'orientation). Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant. Il accompagne la mise en place et le suivi des différentes unités d'enseignement externalisées et impulse une dynamique d'inclusions.
	FONCTIONS	Il est l'interface entre l'équipe pédagogique de l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (éducative et thérapeutique). Il accueille et rencontre les familles avec l'équipe pédagogique de l'UE. Il sollicite le directeur pour des aménagements éventuels : effectifs, transports, sorties, ... Il anime, impulse et assure la mise en œuvre du projet pédagogique. Il rédige les conventions relatives à tout accueil scolaire en dehors de l'unité d'enseignement de l'établissement en lien avec le directeur. Il participe aux réunions de coordination avec les autres chefs de service de l'établissement. Il travaille en relation étroite avec la circonscription ASH.
	COMPETENCES	- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe. - Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale. - Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires. - Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique). - Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra être titulaire d'un CAPPEI ou équivalent.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service des enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACT	IEN ASH responsable du dossier : Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr - 04 88 49 10 81